

Le Centre socioculturel du **Soleil Levant à Saint Herblain**, propose un ensemble d'activités diversifiées à destination des habitants du quartier Centre de la Ville. Pour la saison 2023-2024, le centre Social recherche **un-e intervenant-e danse pour encadrer et animer les ateliers d'éveil à la danse et la danse classique pour les mineur-e-s.**

Rémunération selon la convention collective ALISFA, dans le cadre d'un CDI.

Temps de travail : **Le mercredi : 3.75 heures de travail effectif** avec un temps de préparation de 60 %, ainsi que 0.75 h d'inter-séances pendant les périodes scolaires (pas de cours pendant les vacances).

A ce temps de cours s'ajoutent :

- 6 heures de réunion de coordination dans l'année
- 20 heures pour le gala de fin d'année : préparation, répétition, représentation, bilan

Un calendrier des interventions sera établi chaque début de cycle.

Salaires annuel brut de base égal à 405 points de pesée par la valeur du point fixée par la convention collective nationale, et qui est de 56 euros à ce jour. Soit un montant annuel brut de 3 165,23 euros (trois mille cent soixante-cinq euros)

La rémunération versée mensuellement est indépendante de l'horaire de travail réellement effectué chaque mois. Elle est calculée sur la base du douzième de la durée annuelle minimale fixée ci-dessus.

A cette rémunération de base s'ajoutent :

- Une Rémunération Individuelle Supplémentaire (RIS) égale à un pourcentage de la rémunération de base déterminé chaque année, conformément aux dispositions de l'article 1.2 du chapitre V de la convention collective nationale.
- Une indemnité d'intermittence égale à 10% du salaire qui aurait été perçu sur les périodes non travaillées et qui sera versée chaque année le 31 août.

Conditions requises :

- Formation en danse
- Diplôme d'Etat ou certificat d'aptitude attestant des compétences pédagogiques
- Habileté à communiquer avec les élèves
- Aptitude à encadrer un groupe
- Disponibilité en période scolaire le mercredi

Candidature et renseignement auprès du Centre Socio-culturel du Soleil Levant :

cscsoleillevant@saint-herblain.fr

02 28 25 26 90

Poste à pourvoir à partir du 18 septembre 2023

Candidatures à envoyer avant le 18 août 2023